

## Le plan familial de mise en sûreté :



Il est important de composer son kit « Risque » et de le laisser à portée de main, en s'assurant que chacun sache où il se trouve.



Voici la liste non exhaustive des équipements minimums de ce kit, à conserver à domicile :

- Lampe torche avec piles
- Radio avec piles
- Eau potable
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Couvertures
- Matériel de confinement

## Liste des numéros utiles pour alerter:

**112 : Tous secours en Europe** (depuis un téléphone fixe ou portable)

**18 : Pompiers** (depuis un téléphone fixe)

**15 : SAMU** (Service d'Aide Médicale d'Urgence)

**17 : Police ou gendarmerie**

**04 93 04 02 67 : Gendarmerie de Sospel**

**04 93 04 80 07 : Mairie de Moulinet**

**04 93 72 20 00 : Préfecture de Nice**

**04 93 04 30 30 : Hôpital de Sospel**

**04 91 75 25 25 : Centre Anti-poison Marseille**

**0 892 680 242 : Météo France**

**0 810 333 142 : Dépannage EDF** (prix d'un appel local)

**0 810 893 342 : Urgence et dépannage GDF** (prix d'un appel local)

*En cas d'alerte écoutez la radio pour obtenir des informations :*

France Bleue Menton :  
**94.8MHz**

France Info Menton :  
**105.5MHz**

France Inter Menton :  
**97.0MHz**

# MOULINET

## DICRIM

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs



inondation



sismicité



vigilance météo



activités industrielles



transport de marchandises dangereuses



Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, a pour but de vous aider à adopter les bons réflexes et minimiser les conséquences d'une catastrophe naturelle dont aucun d'entre nous n'est réellement à l'abri.

Grâce à la technologie, et à l'avancement de notre savoir, nous avons appris aujourd'hui à mieux nous protéger des risques naturels, même si parfois, nous créons nous-mêmes les risques technologiques. Ce document recense les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques identifiés sur le territoire de notre commune. Par chance à Moulinet, en plus d'un cadre de vie agréable, nous ne sommes pas sujet à un grand nombre de risques naturels ou technologiques. Mais le risque zéro n'existe pas ! Nous devons donc nous préparer à toutes éventualités et plus particulièrement à celle d'un séisme.

## Les risques sismiques :

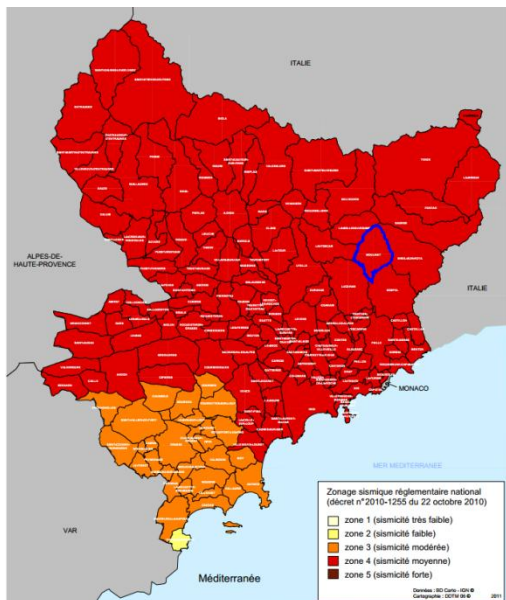
Le **séisme** ou tremblement de terre, se traduit en surface par les vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Cette fracturation est due à une grande accumulation d'énergie qui se libère, en créant des failles, au moment où le seuil de rupture mécanique des roches est atteint.



En surface, les mouvements brusques de sol peuvent présenter des amplitudes de plusieurs décimètres, de fortes accélérations et des durées variant de quelques secondes à quelques minutes.

Il n'est pas rare que nous ressentions sur la commune de Moulinet, quelques petits tremblements sans grandes conséquences, néanmoins, il ne faut pas sous estimer le risque, car nous sommes classés dans une zone sismique moyenne.

**Le séisme se déclenche sans signes précurseurs, on ne peut donc activer aucun signal d'alarme.**



## Consignes à respecter en cas de séismes :

### Avant :

- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité
- Préparer un plan de regroupement familial
- Fixer les appareils et les meubles lourds

### Pendant la secousse :

- Rester là où on est :
  - o A l'intérieur : se mettre près d'un mur, d'une colonne porteuse, ou sous des meubles solides. S'éloigner des fenêtres.
  - o A l'extérieur : ne pas rester sous les fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (pont, corniche, toiture, cheminées...). S'éloigner des bâtiments.
- En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

### Après la secousse :

- **Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.**
- Sortir rapidement du bâtiment.
- Se diriger vers des espaces libres (terrain de sport, parc, champ...).
- Couper l'eau, l'électricité, le gaz. En cas de fuite, ouvrir les portes et les fenêtres.
- Ne pas prendre les ascenseurs pour quitter les bâtiments.
- Ne pas allumer de flamme.
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre.
- Ecouter la radio et suivre les consignes
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école.

## Alerte et conduite à tenir :



### L'alerte :

L'alerte est la diffusion d'un signal sonore, destiné à prévenir la population de l'imminence d'une catastrophe. Elle permet à chacun de prendre immédiatement les postures de sécurité et les mesures de protection adaptées.

*Le signal d'alerte ne renseigne pas sur la nature du danger. Le même signal est émis dans toutes les situations d'urgence. Il consiste en 3 émissions successives, d'une durée d'une minute chacune, séparée par un silence de 54 secondes, d'un son modulé montant et descendant. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.*

**A Moulinet l'alerte est donnée par le Tocsin sonné par le clocher.**  
**Des essais de tocsin ont lieu tous les premiers mercredi du mois à 12h.**



### Conduite à tenir :

La population doit alors s'abriter dans un lieu protégé, se tenir informée de la menace (en écoutant la radio par exemple), respecter les consignes des autorités, ne pas aller chercher les enfants à l'école et ne pas téléphoner, afin de libérer les lignes pour les secours et les urgences.

**Pour plus d'information sur l'alerte, appeler le : 0 800 427 366**

*(Numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)*